

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✔ Maîtriser les enjeux et les obligations liées à l'application du règlement européen « RGPD »
- ✔ Être en capacité de sécuriser la mise en conformité de l'entreprise avec le dispositif
- ✔ Être en capacité d'anticiper les risques et éviter les sanctions dans l'application du RGPD

### Publics et prérequis

Conseillers en insertion et encadrants en Mission Locale

Aucun prérequis

### Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

### Modalités

*Intra sur-mesure ou interentreprises*

Présentiel : 14 heures

Distanciel : 14 heures

Blended Learning : 14 heures

### Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

[Demander un devis](#)

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## **Partie 1 - Les principes fondamentaux de la réforme**

Présentation de la loi informatique et libertés et de son évolution, Concepts fondamentaux du dispositif, Évolution du rôle de la CNIL

## **Partie 2 - Le recensement des données et le registre des données dans les Missions Locales**

Quand et comment mettre en place un registre des données, Identifier les données collectées et les traitements associés, Comment utiliser le registre

## **Partie 3 - Savoir gérer les données sensibles**

Savoir identifier les données sensibles, Comment procéder et jusqu'où aller

## **Partie 4 - La mise en place du DPD**

Du CIL au DPD, Le DPD comme garant du respect de la réglementation informatique et libertés

## **Partie 5 - L'information des interlocuteurs internes et externes**

L'information et le consentement sur le traitement des données, Adapter sa communication

## **Partie 6 - Le RGPD appliqué aux activités de la Mission Locale**

Traiter les données personnelles des jeunes, Les mettre à jour, Connaitre le droit à la protection de leurs données

## **Partie 7 - Anticiper et gérer le contrôle de la CNIL**

La CNIL comme structure d'accompagnement, Répondre aux demandes de réclamations, Modes de contrôle par la CNIL et méthodes d'intervention, Sanction encourues, Apprendre à réagir pendant et à l'issue du contrôle en cas de sanction